



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Cathy Clerbaux, *Présidente* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Alain Wiard, Anne Depuydt, Cécile Van Hecke, Tristan Roberti, Jean-Manuel Cisey, Benoît Thielemans, Jan Verbeke, *Échevin(e)s* ;
José Stienlet, Philippe Desprez, Martine Payfa, Véronique Wyffels, Guillebert de Fauconval, Jean-Marie Vercauteren, Didier Charpentier, Jos Bertrand, Martine Spitaels, Michel Kutendakana, David Leisterh, Michel Colson, Anne Spaak-Jeanmart, Hugo Périlleux-Sanchez, Dominique Buyens, Sandra Ferretti, Odile Bury, Roland Maekelbergh, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Séance du 19.06.18

#Objet : MOTION de soutien relative aux travaux de démolition et de reconstruction d'un des bâtiments de la Brise.#

Séance publique

Le Conseil communal,

Vu le Décret du 28 février 1990 relatif aux bâtiments scolaires de l'enseignement non universitaire organisé ou subventionné par la Communauté française qui règle l'intervention de la Communauté française en matière d'investissements;

Vu la création de l'Athénée Royal « La Brise » en 1959 sur le territoire de Watermael-Boitsfort offrant aux jeunes de la commune un enseignement technique puis secondaire francophone dont le Pouvoir organisateur est aujourd'hui la Fédération Wallonie-Bruxelles;

Vu la menace de fermeture de cet établissement scolaire en 2010 suite à une chute de fréquentation atteignant les 257 élèves;

Vu le combat mené par la communauté éducative, les parents et élèves et la Commune de W-B pour le maintien de cette école dans un contexte de Boom démographique avéré à Bruxelles;

Vu la fusion administrative avec l'Athénée Royal d'Auderghem (ARA) imposée par la FWB en 2011 pour sauver et maintenir le seul établissement scolaire de l'enseignement officiel à W-B;

Vu que, depuis lors, la fréquentation d'élèves ne cesse de progresser pour atteindre en 2017 le chiffre de 375 élèves et permet donc d'envisager la pérennité de cet établissement scolaire;

Considérant dès lors qu'il est devenu URGENT de procéder aux travaux d'infrastructures programmés depuis 2001 et confirmés en 2011 avec, comme objectif, la finalisation du chantier pour la rentrée 2020;

Considérant qu'à ce jour, hormis des travaux d'entretien, de chauffage, de mise aux normes incendies et de rénovation des sanitaires, le dossier de démolition et de reconstruction peine à voir le jour;

Considérant qu'en 2014 un marché public a été lancé sur base d'un budget de 15 millions d'euros pour permettre, selon les déclarations de la Ministre Marie-Martine Schyns, de débiter les travaux à la mi-2018;

Considérant que l'état de dégradation de cet établissement scolaire pourrait nuire à son bon fonctionnement parce qu'il ne correspond pas aux normes actuelles sur le plan sanitaire;

Considérant la nécessité de maintenir en bon état le seul établissement secondaire officiel de la commune de W-B et de favoriser son attractivité par le réaménagement de ses locaux dans un site de verdure exceptionnel;

Considérant que le site accueille de nombreux matériaux amiantés, qu'il conviendra d'accompagner les travaux de mesures particulières visant à assurer la protection de la santé publique ;

Considérant que le site de verdure exceptionnel qui accueille l'établissement contribue fortement au paysage

du centre de Boitsfort et à l'accueil de la biodiversité ; considérant que ce site doit être préservé ;

Le Conseil communal de Watermael-Boitsfort interpelle la FWB et plus particulièrement sa Ministre de l'enseignement responsable des bâtiments scolaires et demande:

- de procéder EN URGENCE à la réalisation des travaux de démolition et de reconstruction d'un des bâtiments de l'Athénée Royal de W-B (La Brise) fusionné à l'Athénée Royal d'Auderghem (ARA) ;**
- de veiller à ce que ces travaux soient accompagnés des mesures visant à assurer la protection de la santé publique en matière de gestion des matériaux amiantés ;
- de veiller à préserver le site de verdure exceptionnel qui accueille l'établissement ;
- de recevoir la planification précise des travaux : début et fin de chantier.**

Le Conseil prend connaissance.

27 votants : 27 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cathy Clerbaux

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 20 juin 2018

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Etienne Tihon

Olivier Deleuze